

2016 Rapport d'Activités

Pays Grenadois



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE
SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-AURICE SUR L'ADOUR

2016 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Pierre DUFOURCQ,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Directeur de la publication : Pierre DUFOURCQ

Rédaction : services communautaires

Conception, réalisation : service communication

Impression : Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos : Collectif AIAA, Compagnie de la Moisson, Yves Candela, Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

Sommaire

5

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

8

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

10

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

12

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

14

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

16

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

18

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

21

ANNEXES

CRÉATION DE 2 POSTES EN SERVICE CIVIQUE AVEC POUR MISSION DE ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES



PREMIÈRES IMPLANTATIONS DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS



LES MUSICALES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE LES 9 ET 17 MARS



MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET D'ITINÉRAIRE NAUTIQUE SUR L'ADOUR AVEC 3 PARCOURS SUR LE TERRITOIRE



ÉCHANGE AVEC L'ESPACE JEUNES D'HÉSINGUE ACCUEILLI FIN AOÛT



VISITE DE M. LE PRÉFET ET DES SERVICES DE L'ÉTAT LE 14 NOVEMBRE



JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE : THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE 27 NOVEMBRE



11
COMMUNES

8 059
HABITANTS

74
AGENTS

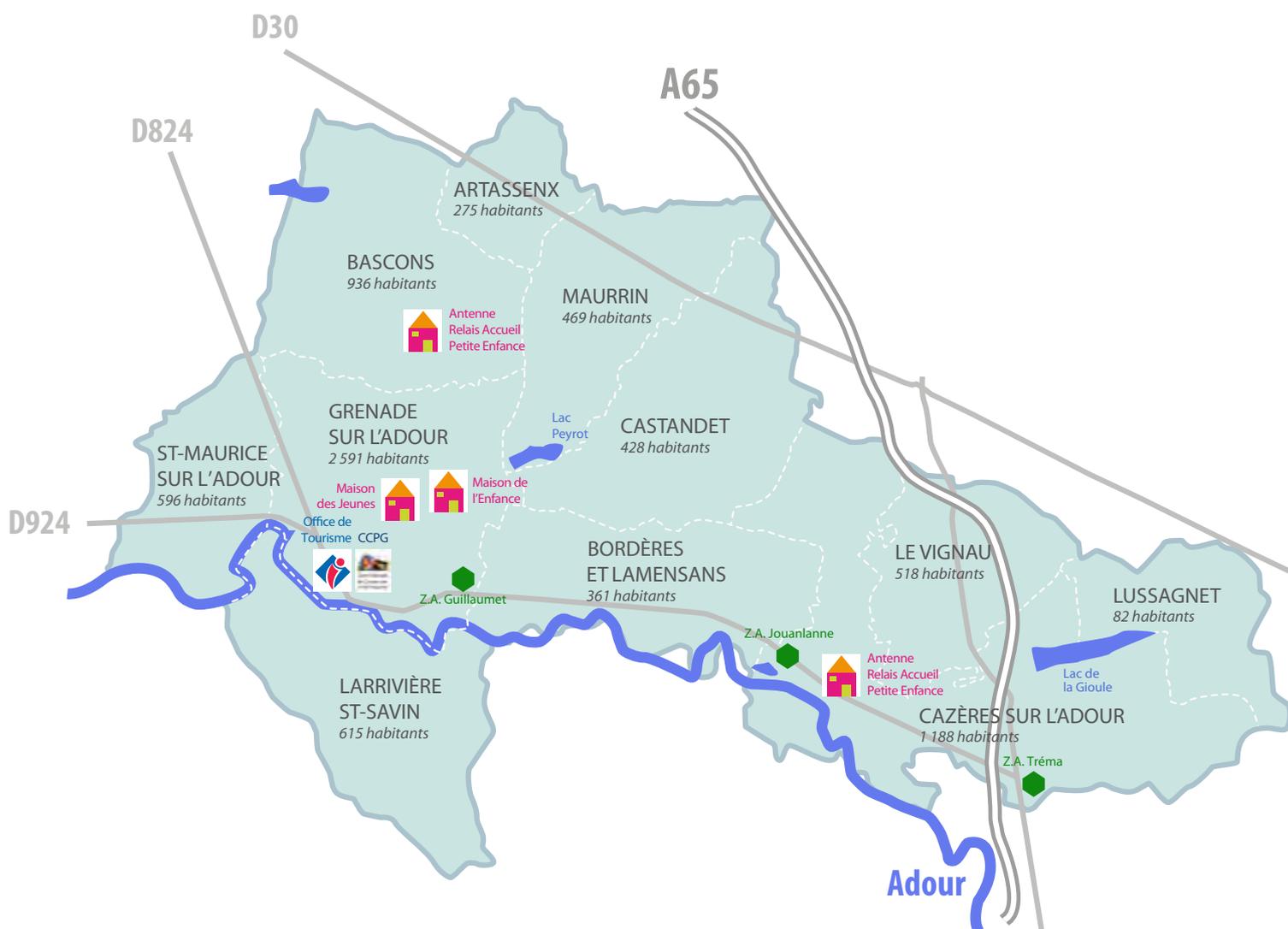
30
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

323
ENTREPRISES



L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** regroupant 11 communes.

La collectivité est **présidée par Pierre Dufourcq**, qui est chargé de mettre en œuvre les décisions prises en conseil communautaire, en s'appuyant sur l'administration et les services.

Le **conseil communautaire**, organe délibérant en charge de la gestion des dossiers de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui

lui ont été transférées, **est composé de 30 élus**. Chacune des 11 communes du territoire est représentée au minimum par 2 élus.

Le **bureau des maires** examine et arbitre les décisions et projets communautaires en vérifiant la conformité de ces derniers par rapport aux intérêts communautaires. Les décisions sont ensuite soumises au conseil communautaire.

La Communauté de Communes a également instauré des **commissions de travail thématiques** composées d'élus des différentes communes

du territoire. Ces commissions se réunissent tout au long de l'année en fonction des dossiers à gérer et réflexions à produire. Ces rencontres servent de support aux décisions prises par le bureau des maires et le conseil communautaire.

10 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

135 DÉLIBÉRATIONS

Réunion d'information auprès des élus communautaires le 4 juillet 2016



Maintien des taux d'imposition et notamment de la taxe d'habitation

LES PRINCIPALES MISSIONS

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace (SCOT, PLUi).
- > Actions de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme).
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement.
- > Politique du logement et du cadre de vie.
- > Création, aménagement et entretien de la voirie.
- > Action sociale d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.
- > Bornes de recharge électrique.
- > Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.
- > Aménagement numérique.
- > Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- > Culture.
- > Animaux errants.
- > Création et gestion des Ateliers Multiservices Informatique.
- > Ecole de musique.
- > Eau et assainissement.
- > Développement durable.

FINANCES

Voté à l'unanimité, le budget 2016 a été réalisé dans un contexte contraint par la baisse des dotations de l'État.

Ce budget traduit la volonté des élus communautaires de concilier une gestion très rigoureuse de la dépense publique avec un accompagnement sans cesse accru de services à la population à travers une politique tournée vers la proximité et l'avenir.

Le budget principal s'équilibre à un peu plus de 14 millions d'euros pour la Communauté de Communes et 751 385 € pour le CIAS.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

Contribution au **redressement des comptes publics** : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 16,29 % sur un an soit 13,45 euros par habitant. Pour rappel, depuis 2014 la baisse totale est de 25,43 %.

Augmentation de 37,41 % du **FPIC** (prélèvement autoritaire de l'Etat sur les collectivités territoriales qu'il estime trop riches). Sur un an, le budget est ainsi amputé de 233 700 euros.

Faible part des **charges financières** (0,73 %). L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2016 est de 145 euros par habitant contre 213 euros au niveau régional et 179 euros au niveau national.

Soutien aux communes : 1 296 000 euros de reversement aux communes du territoire (attribution de compensation, fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, dotation de solidarité communautaire).

Pas de pression fiscale supplémentaire : **maintien des taux d'imposition** (taxe d'habitation, taxe sur le foncier non-bâti et cotisation foncière des entreprises) qui se situent en dessous des moyennes départementales, régionales et nationales.

Mise en place d'une nouvelle aide : la **subvention aux écoles de sport**.

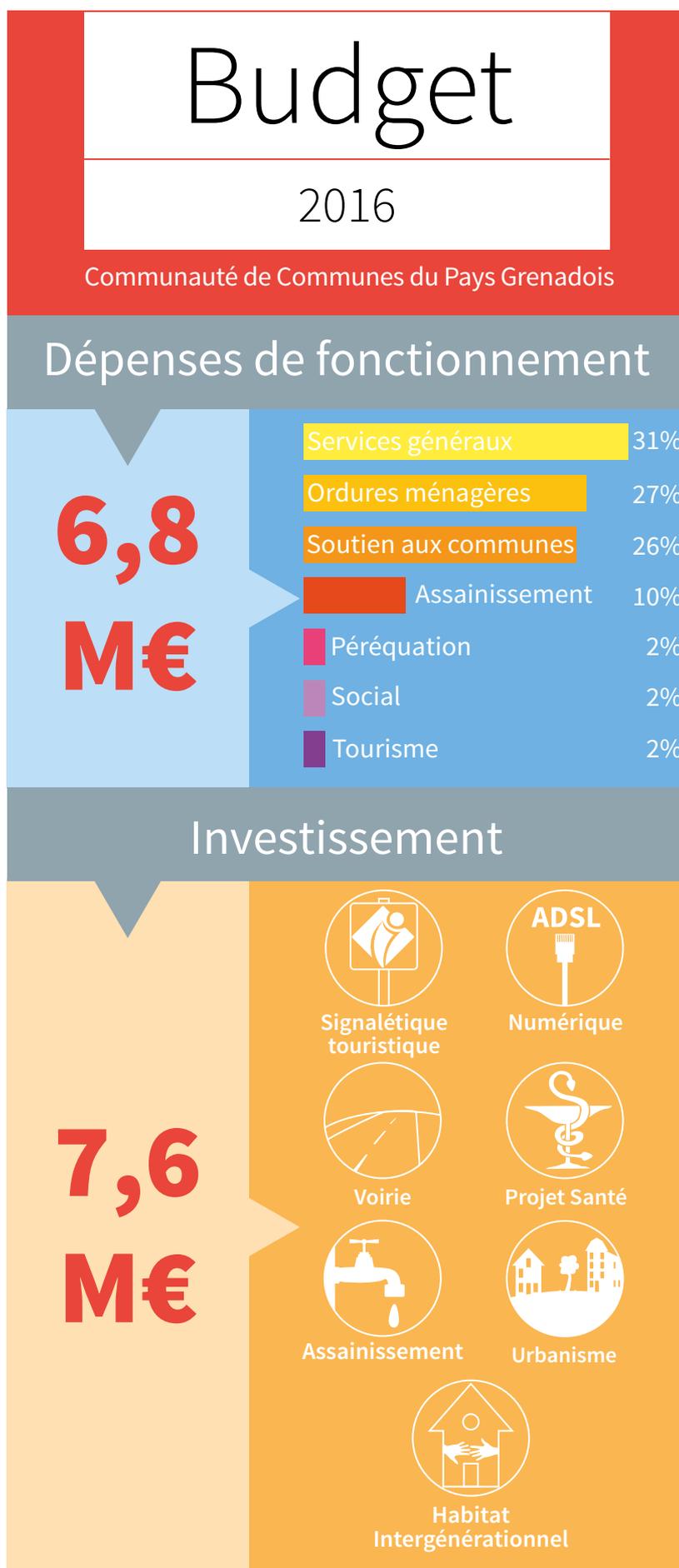
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

La Communauté de Communes a participé au financement de divers projets communaux à hauteur de 140 134,85 €.

- > Artassenx : 7 715,75 €,
- > Bascons : 3 854,08 €,
- > Bordères et Lamensans : 6 914,60 €,
- > Castandet : 19 975,00 €,
- > Cazères sur l'Adour : 28 270,08 €,
- > Grenade sur l'Adour : 15 040,76 €,
- > Larrivière St-Savin : 5 265,73 €,
- > Maurrin : 3 971,09 €,
- > St-Maurice sur l'Adour : 33 330,00 €,
- > Le Vignau : 15 297,76 €.

COMMENT EST FINANCÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.



> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

Visite d'une exposition temporaire et d'un site géré sans pesticides pour la commission développement durable le 5 septembre 2016



Deux sites du territoire pourraient s'inscrire dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDI PR)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élus ont souhaité poursuivre leur engagement dans une pratique de développement durable par la création d'une commission « développement durable ».

Cette dernière pilote l'intervention du Centre Permanent d'Initia-

tives pour l'Environnement (CPIE) Seignanx Adour dans l'accompagnement de la Communauté de Communes et de ses 11 communes membres vers une démarche pratique de gestes et actions à mettre en œuvre.

CHEMINEMENTS DOUX

SENTIER DE DÉCOUVERTE DE L'ADOUR

Le Syndical Intercommunal du Moyen Adour Landais (SIMAL) prévoit la création d'un sentier de découverte le long de l'Adour sur une portion de 133 kilomètres entre Aire sur l'Adour et Dax.

Un parcours de 20,8 kilomètres destiné aux déplacements doux (pédestres, cyclistes et équestres) traversera le Pays Grenadois.

Côté budget, ce projet, qui se doit de préserver le cadre naturel et la qualité de l'écosystème, nécessitera 206 200 € HT d'investissement (financés par le Conseil Départemental, le programme Leader et le SIMAL) et 7 380 € HT par an en coût de fonctionnement partagés entre le Conseil Départemental et la Communauté de Communes.

ITINÉRAIRE NAUTIQUE

Un itinéraire nautique de 65 kilomètres est en projet entre Barcelonne du Gers et Mugron. Ses enjeux principaux sont d'assurer la continuité des parcours nautiques de l'Adour et de permettre un développement maîtrisé de l'offre en matière de pratique sportive ou de loisir en canoë-kayak sur ce fleuve.

Trois itinéraires d'environ 15 kilomètres chacun silloneront le territoire :

> Barcelonne du Gers - Cazères sur l'Adour,

> Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour,

> Grenade sur l'Adour - Saint-Sever.

Trois structures existantes proposant déjà des balades encadrées sur les itinéraires identifiés sont associées à ce projet :

> l'association Canoë Kayak Aturin à Aire sur l'Adour,

> l'association La Grange à Larrivière Saint-Savin,

> le Sass Canoë Kayak & Activités Nautiques à Saint-Sever.

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

Durant le second trimestre 2016, Valentin Dupin, étudiant à Pau en Master 1^{ère} année « Développement durable, aménagement, société et territoires » a effectué un stage ayant pour objectif la mise en place d'un schéma de cheminements doux sur le territoire.

Le résultat du travail produit et des échanges avec le groupe de travail constitué pour la circonstance a débouché sur l'identification de 2

Découverte de l'Adour en canoë-kayak : aménagement d'un itinéraire nautique en projet



sites qui pourraient s'inscrire dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) :

> le lac de la Gioule à Cazères sur l'Adour avec la forêt domaniale de Laveyron à Lussagnet,

> un itinéraire sur Castandet.

GESTION DES DÉCHETS

La première tranche de travaux relative à l'installation de conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur l'ensemble du territoire a débuté le 10 octobre 2016 sous maîtrise

d'ouvrage du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) du Marsan. Ce chantier, qui équipera à terme les 11 communes, s'échelonne jusqu'à juin 2017.

Le financement de ce projet est englobé dans le budget de la Communauté de Communes sans aucune répercussion sur les communes membres ou les usagers.

Cet investissement s'inscrit dans l'évolution souhaitée par le SICTOM du Marsan et permet de limiter les nuisances visuelles et olfactives tout en participant à l'amélioration du cadre de vie.

360
CONTENEURS ENTERRÉS
OU SEMI-ENTERRÉS

112
POINTS DE COLLECTE
RÉPARTIS
SUR LES 11 COMMUNES
DU TERRITOIRE

Les premières implantations de conteneurs enterrés et semi-enterrés ont débuté en octobre 2016



> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Après une présentation du diagnostic en avril 2016, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) va être adopté en mars 2017.

Cette pièce maîtresse du PLUi, présentée en décembre aux personnes publiques associées, affirme la vision

stratégique des élus sur le devenir du territoire et définit un positionnement collectif sur un ensemble de thématiques :

- > une programmation de l'habitat ambitieuse,
- > une politique de protection de

l'environnement et des paysages,

> une priorité donnée aux actions de revitalisation des centres-bourgs,

> la nécessité de conforter l'armature urbaine existante ou encore de préserver les ressources patrimoniales naturelles et agricoles.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ÉLABORATION DU PLUi



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Dans un souci d'équité territoriale et afin d'éviter la fracture numérique, la Communauté de Communes a pris la compétence « aménagement numérique » qu'elle a délégué au Syndicat Départemental d'Electricité et d'Eau des Communes (SYDEC).

Cette implication permettra de répondre aux évolutions technologiques et d'accompagner les acteurs économiques, la santé ainsi que tous les foyers vers ce nouveau mode de communication.

À l'horizon 2025, 70 % des Landais auront accès à la fibre optique et, plus de 80 % des habitations, entreprises et établissements publics à un débit supérieur à 8 Mégabits par seconde.

Pour ce qui est du Pays Grenadois, le calendrier prévisionnel de déploiement de montée en débit est le suivant :

- > Artassenx, Bordères et Lamensans et Saint-Maurice sur l'Adour en 2017,
- > Le Vignau courant 2018,
- > Bascons, Grenade sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin en 2020,
- > Cazères sur l'Adour et Maurrin entre 2022 et 2025.



Une amélioration de la couverture Internet sur l'ensemble du territoire est programmée d'ici 2025

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La loi « Grenelle 2 » a confié aux collectivités la compétence du déploiement des bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques.

Le SYDEC, en sa qualité d'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution d'électricité, est chargé de la mise en place de ce service.

89 bornes seront implantées sur le département d'ici 2018. Une borne de charge « rapide » sera installée à Grenade sur l'Adour courant 2017. Elle permettra de recharger les véhicules électriques et hybrides en 30 minutes.

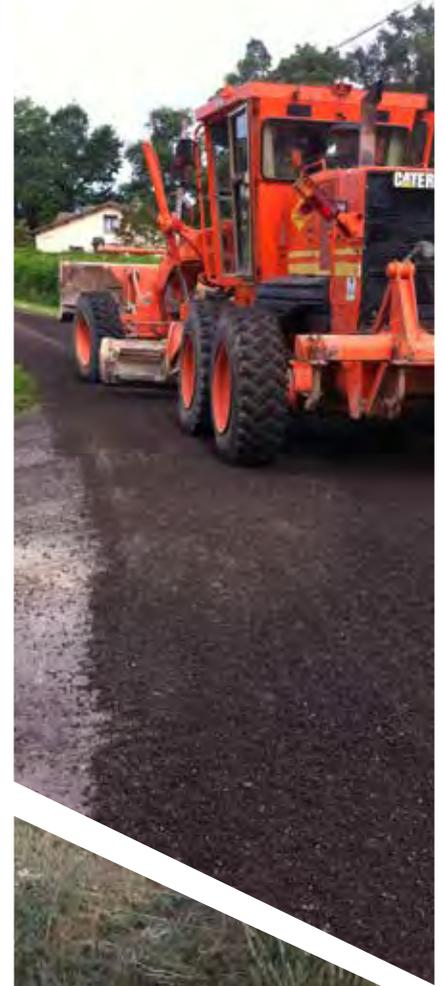
VOIRIE

Le programme voirie annuel de renforcement des chaussées a permis, en 2016, de traiter 11 kilomètres de voirie.

Une enveloppe d'un peu plus de 440 000 euros a été consacrée à ce service.

Parmi les travaux opérés, la Communauté de Communes a participé à l'aménagement de la traversée d'Artassenx ainsi qu'à celle du bourg de Saint-Maurice sur l'Adour sous forme de fonds de concours.

11 kilomètres de voirie ont été inclus dans le programme de renforcement des chaussées 2016



36 TONNES
D'ÉMULSION DE BITUME ET
DE GRAVILLONS UTILISÉES
EN POINT-À-TEMPS
(réparations telles que nids de poules)

423 HEURES
DE PELLE MÉCANIQUE
274 HEURES
DE LOCATION DE CAMIONS

EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce nouveau service est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2016. Il compte 4 agents.

L'assainissement collectif concerne près de 1 600 abonnés gérés soit en régie directe soit en délégation de service.

En parallèle, le Pays Grenadois recense 1 100 installations autonomes.

rice sur l'Adour et de révision des schémas d'assainissement sur toutes les communes du territoire a été lancée.

Celle-ci est financée pour moitié par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à hauteur de 25 % par le Conseil Départemental des Landes.

LES RÉALISATIONS 2016

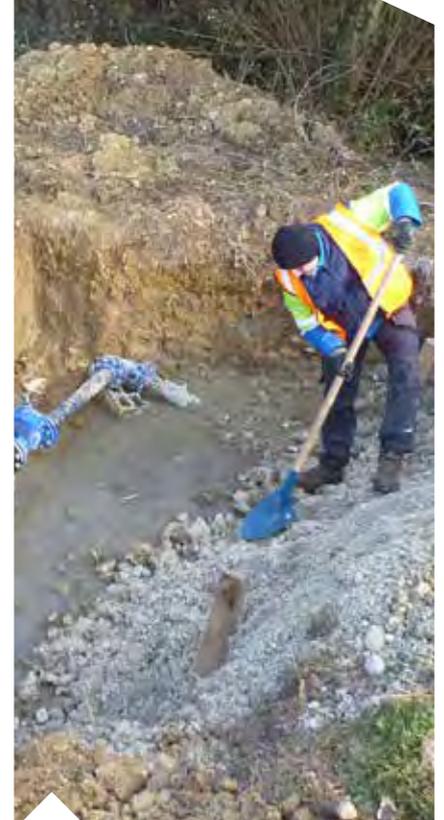
250 contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés tout au long de l'année sur les communes de Castandet et Cazères sur l'Adour.

À cela se rajoutent 24 contrôles « vente » réalisés dans le cadre de transactions immobilières et 4 autres de conception-réalisation associés à des dossiers d'urbanisme.

Une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement sur les communes de Bascons, Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Saint-Mau-

1 600
ABONNÉS
EN ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

1 100
INSTALLATIONS AUTONOMES
À GÉRER SUR LE TERRITOIRE



Le service eau et assainissement a été créé le 1^{er} janvier 2016

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

PROJET DE SANTÉ

Le Pays Grenadois, tout comme la majorité des autres territoires, est soumis aux problématiques de diminution de l'offre médicale et de population vieillissante. Afin d'anticiper et de pouvoir sécuriser l'offre de soins de proximité, une étude est menée par le cabinet Icône Médiation Santé.

Le phase de diagnostic s'est achevée le 6 décembre 2016. Elus et institutions ont indiqué leur satisfaction

quant à la bonne dynamique de coopération entre professionnels de santé qui arrivent à mettre en œuvre toutes les conditions requises afin d'assurer la relève des départs à la retraite et amorcent la constitution d'une organisation pluri-professionnelle efficace pour permettre des soins de qualité.

Des réunions inter-professionnelles sont organisées tous les mois au

siège communautaire. Médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, podologues, infirmières, ADMR, CIAS, etc... y participent.

La seconde phase de l'étude est en attente de positionnement de ces derniers et de leur volonté d'aller plus loin ce projet. Ils devront alors indiquer s'ils souhaitent bénéficier d'un accompagnement par le cabinet retenu.

Un projet professionnel de santé se dessine sur le territoire



EMPLOI

POINT RELAIS EMPLOI

Le Point Relais Emploi a réalisé 140 entretiens individuels avec des demandeurs d'emploi du territoire en 2016.

Ce service accompagne les personnes en recherche d'emploi dans toutes leurs démarches d'insertion professionnelle mais soutient également les entreprises locales en diffusant leurs offres d'emploi et en les mettant en relation avec les postulants au profil adapté.

MISSION LOCALE DES LANDES

Chaque lundi après-midi, au siège de la Communauté de Communes, la Mission Locale tient une permanence à destination des 16-25 ans. Cette nouvelle offre de service permet d'accueillir et d'accompagner, à proximité de chez eux, les jeunes du territoire rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale a également sollicité la Communauté de Communes afin d'initier sur le Pays Grenadois

une action intitulée IEJ REUSSIR (Réfléchir, Expérimenter et s'Unir pour Sécuriser l'Initiative des jeunes en milieu Rural).

Cette dernière a pour objectif de permettre à 8 jeunes du territoire :

- > d'apprendre à se valoriser,
- > de rencontrer des professionnels locaux,
- > d'élargir leurs compétences,
- > de participer à un projet collectif.

Elle se déroulera du 16 janvier au 10 février 2017.

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE

L'Atelier Multiservices Informatique (AMI) a enregistré 967 visites en 2016.

67 personnes ont bénéficié d'initiations à l'informatique aussi bien individuelles que collectives. Parmi elles, 43 ont été formées sur le site de Grenade sur l'Adour, les 24 autres dans le cadre du dispositif d'itinérance mis en place sur 4 communes du territoire (Bascons, Bordères et

Lamensans, Le Vignau et Maurrin).

La salle de l'AMI a été prêtée à l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI) afin d'y dispenser une formation de 3 semaines à destination des demandeurs d'emploi du territoire ou des communes voisines et d'organiser une vidéo-formation d'une demi-journée pour les agents administratifs communaux et communautaires.

67

PERSONNES INITIÉES
À L'INFORMATIQUE

194

PERSONNES ONT FRÉQUENTÉ
LA STRUCTURE EN 2016

ECOLE DE MUSIQUE

78 élèves se sont inscrits à la rentrée 2016. 4 autres les ont rejoint en cours d'année. L'effectif est stable mais la part des élèves domiciliés hors territoire est en diminution.

Le concert de fin d'année donné le 25 juin 2016 à Grenade sur l'Adour a rassemblé un public nombreux.

L'école de musique a également participé à la programmation culturelle 2016 organisée par le service Tourisme, Culture et Patrimoine de la Communauté de Communes en donnant deux représentations à l'Office de Tourisme. Cette action sera reconduite en 2017.

En parallèle, les élèves se joignent régulièrement à la banda locale lors de manifestations communales.

Le corps professoral de l'école s'est quant à lui investi dans l'animation

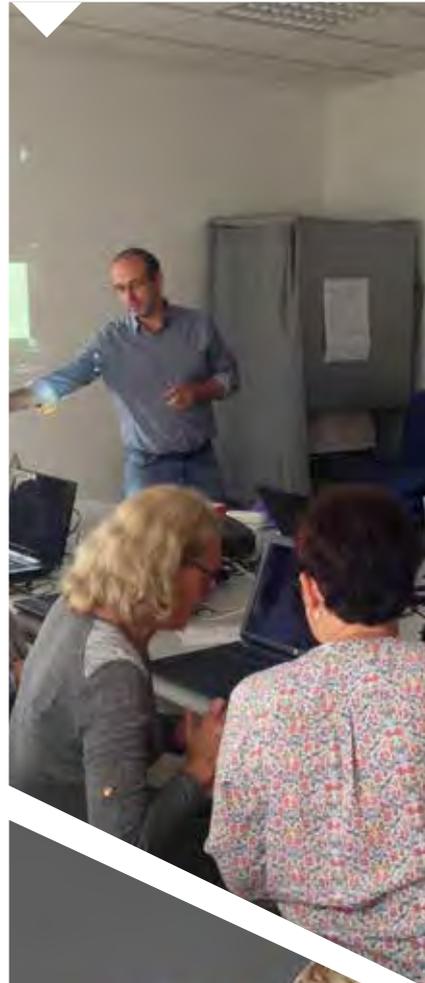
des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et dans l'organisation d'ateliers ludiques auprès de l'Espace Jeunes.

82 ÉLÈVES
ONT FRÉQUENTÉ
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
(DONT 17 ADULTES)

16
INSTRUMENTS
ENSEIGNÉS

9
ENSEIGNANTS

L'Atelier Multiservices Informatique propose des initiations délocalisées notamment sur la commune de Bordères et Lamensans



Le corps professoral de l'école de musique est composé de 9 enseignants

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

Visite de la caserne des pompiers de Grenade sur l'Adour pour l'école publique grenadoise lors des Temps d'Activités Périscolaires



Atelier éveil musical au Relais Accueil Petite Enfance

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Grâce au financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), au reversement du fonds d'amorçage par les communes membres et à de nombreuses interventions bénévoles, le coût des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est maîtrisé.

La fréquentation est un peu plus importante qu'en 2015 avec 627 enfants inscrits soit 91 % des enfants scolarisés.

41 personnes ont été mobilisées pour l'encadrement des TAP. Parmi elles, 23 agents communaux ou SIVU.

De nombreux partenariats associatifs et publics ont été noués.

FORMATION DU PERSONNEL

Le plan de formation BAFA engagé par la Communauté de Communes lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2013 arrive à son terme. À ce jour, 21 agents ont obtenu leur qualification.

CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

Le contrat enfance-jeunesse signé avec la CAF a été renouvelé par l'ensemble des structures communales

et intercommunales pour la période 2016-2019. Il permet de financer le fonctionnement du pôle communautaire enfance-jeunesse à hauteur de 91 091 euros par an.

Un soutien financier a également été apporté sur l'informatisation des services.

HANDICAP

Les structures enfance-jeunesse du Pays Grenadois accueillent enfants et jeunes porteurs de handicaps. Elles sont accompagnées dans ce processus par l'association Jeunesse au Plein Air.

PRATIQUE SPORTIVE

Dans la continuité de sa politique en faveur de l'enfance-jeunesse, la Communauté de Communes a établi un règlement d'intervention auprès des écoles de sport afin de favoriser et de promouvoir la pratique sportive par les jeunes. Ceci afin de permettre une dynamique de territoire.

Ainsi, en 2016, et pour la première année, 14 associations sportives du Pays Grenadois gérant une école de sport se sont vu attribuer une aide financière (soit 670 jeunes concernés).

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

Avec une fréquentation soutenue, le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE) conduit ateliers et sorties ludiques ou pédagogiques en faveur du jeune enfant et des assistantes maternelles.

Deux manifestations ont ponctué l'année 2016 et réuni un public nombreux :

> 90 personnes ont participé à l'après-

midi consacrée à la sensibilisation aux dangers domestiques, financée en grande partie par la CAF au travers du Réseau d'Ecoute et d'Appui A la Parentalité (REAAP),

> 180 personnes ont participé au spectacle de Noël, adultes et enfants confondus.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'Accueil de Loisirs, malgré une baisse de 7 % sur la fréquentation estivale, maintient son cap et poursuit ses projets axés, entre autres, autour de la musique, de l'environnement, de l'intergénérationnel ou encore de la solidarité.

En 2016, l'équipe pédagogique a mis l'accent sur deux projets solidaires menés par la structure et a ainsi organisé diverses actions au profit de la lutte contre la mucoviscidose et en soutien à un orphelinat camerounais. L'Accueil de Loisirs a d'ailleurs expédié, fin novembre, par transport maritime, 77 cartons remplis de jouets, livres, matériel scolaire, vêtements et vélos collectés ces 4 dernières années pour les jeunes orphelins de Douala.

Le Suniday, qui portait bien son nom le 27 août 2016, a été l'évènement phare de ces projets solidaires. La Maison de l'Enfance ouvrait ce jour-là ses portes et conviait petits et grands à une grande kermesse. Nombre de visiteurs avait bravé la chaleur pour soutenir les animateurs et apporter leur contribution.

De nombreuses passerelles organisées avec les structures enfance-jeunesse, l'Office de Tourisme, l'Atelier Multiservices Informatique, l'école de musique, le milieu associatif et bien d'autres entités ont permis aux enfants accueillis à l'ALSH de passer des moments magiques et inoubliables.

La kermesse solidaire organisée par l'Accueil de Loisirs le 27 août 2016 a remporté un grand succès



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le Point Information Jeunesse a enregistré 40 demandes en 2016. Elles portaient essentiellement sur l'enseignement, la formation, le BAFA et le baby-sitting.

Durant le Forum des jobs d'été, organisé le 9 avril sur la commune de Larrivière Saint-Savin, le PIJ avait convié la Mission Locale, la gen-

darmerie ainsi que différents corps militaires. Il a été relevé sur cette édition un manque d'annonces pour la tranche des 16-18 ans.

L'intervention sur le thème du harcèlement scolaire organisée par le PIJ pour les CM1 et CM2 n'a malheureusement pas pu être suivie par les collégiens pris par d'autres activités.

ESPACE JEUNES

La fréquentation de l'Espace Jeunes est en augmentation avec 83 adolescents inscrits dont 23 % hors Pays Grenadois. Un animateur en contrat d'alternance BPIEPS est venu renforcer l'équipe.

L'année a été rythmée par des échanges avec les associations locales, l'école de musique intercommunale, d'autres Espaces Jeunes landais, le foyer de vie pour handicapés adultes de Bascons et bien d'autres.

Le temps fort de la structure aura été la mise en relation avec l'Espace Jeunes d'Hésingue, commune alsacienne jumelée avec Grenade sur l'Adour. Cette rencontre en terres landaises, portée par une volonté affichée de la part des élus, ne semble être que le commencement d'une longue aventure puisque nos adolescents sont attendus de pied ferme, l'été prochain, à Hésingue. Ce projet, riche pour les animateurs, les jeunes et les élus, s'ouvrira également aux autres villes alsaciennes jumelées aux communes du Pays Grenadois : Hombourg, Bartheleim et Chalampé.



L'Espace Jeunes a organisé trois camps durant l'année 2016 dont un séjour dans les arbres à Balizac, en Gironde

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

12 personnes de plus de 55 ans domiciliées sur le territoire ont participé aux ateliers du parcours de prévention « Form' & Bien-être » animé par l'ASEPT



Malgré la pluie, quelques marcheurs ont participé aux balades pédestres de « Courir pour la vie, courir pour Curie »

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE NOUVELLE LOI

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population. Elle donne la priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions.

En renforçant l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), cette loi a eu un impact sur le service d'aide à domicile en augmentant le nombre d'heures des plans d'aides.

Un des volets de cette loi est la prévention.

Le CIAS, en proposant un atelier « Form' & Bien-être » en partenariat avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT), s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par cette loi.

RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

Avec l'accueil de deux jeunes en service civique depuis le 5 décembre 2016, l'action « Rompre l'isolement des personnes âgées », identifiée lors de la DDmarche, a été mise en œuvre.

Durant 8 mois, Charlotte Lobit et Ornella Rueda, avec l'aide des mairies du territoire, silloneront le Pays Grenadois à la rencontre des personnes isolées. Elles seront amenées à effectuer des visites de convivialité, à organiser des activités ludiques, à sensibiliser les personnes âgées aux outils numériques ou encore à les transporter vers des ateliers organisés sur le territoire.

ÉVALUATION INTERNE

Lors de la création du CIAS en 2008, le service d'aide à domicile avait obtenu l'autorisation de fonctionner pour 15 ans.

A mi-parcours du dispositif, le CIAS a souhaité engager une réflexion sur l'évaluation interne afin de se familiariser au dispositif et de faire un point sur le service en mesurant les actions réalisées depuis le dépôt du projet ainsi que les possibilités d'évolution, avant la demande de renouvellement en 2024.

ADHÉSION À PAACO

Le CIAS a adhéré à la Plateforme Aquitaine d'Aide à la Communication (PAACO), outil créé par TéléSanté Aquitaine avec le soutien de l'ARS Aquitaine, qui permet une communication quotidienne entre professionnels de santé dans le cadre de la prise en charge coordonnée du patient.

COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

Certains courageux ont bravé la pluie, le samedi 1^{er} octobre 2016, pour s'élancer sur une randonnée pédestre humide lors de la manifestation « Courir pour la Vie, Courir pour Curie ».

En dépit du temps, les diverses actions organisées ce jour-là ont permis de récolter la coquette somme de 2 206,91 € intégralement reversée à l'Institut Curie en faveur de la recherche contre le cancer.

TÉLÉGESTION DE L'AIDE À DOMICILE

La mise en place d'un système de télégestion de l'aide à domicile est actuellement en cours de réalisation. Il s'agit d'un dispositif s'inscrivant dans le cadre de la loi de modernisation des services d'aide à domicile.

Le CIAS sera ainsi doté d'un logiciel adapté permettant de gérer en temps réel les plannings des salariés et bénéficiaires.

Les agents sociaux seront pour cela équipés de téléphones mobiles sur lesquels, ils pourront consulter leurs

plannings actualisés en temps réel, faire signer les usagers du CIAS pour valider la prestation en cours et, grâce à un flash code, pointer le début et la fin de chaque intervention.

Pour le personnel administratif, la récupération des heures réellement effectuées et leur intégration dans le module de gestion s'effectuera également de façon régulière. L'application leur permettra par ailleurs d'envoyer des alertes par SMS aux aides à domicile.

PROJET AIDANTS AIDÉS

Initié depuis 2015, en partenariat avec la CARSAT, le Fonds National de Prévention de la CNRACL, le Centre de Gestion, le Conseil Départemental et la CNSA, afin de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions, tant pour les agents que pour les bénéficiaires, le projet Aidants Aidés se poursuit.

À ce jour, 20 kits de prévention ont été remis aux aides à domicile afin de faciliter leur travail chez les usagers. Ce matériel a été entièrement financé par la convention des financeurs. En 2016, 5 diagnostics ont pu être réalisés et permis de repérer des améliorations à apporter au domicile de personnes âgées ou handicapées.



LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

PORTAGE DE REPAS

82 personnes ont bénéficié, en 2016, de la livraison de repas en liaison froide, ce qui représente 12 161 repas livrés.

PETIT JARDINAGE

73 personnes ont fait appel au CIAS pour des travaux d'entretien courant de jardins privés. L'agent en charge de ce service a réalisé 877 heures de travail.

TÉLÉALARME

224 personnes du territoire sont équipées du dispositif installé sur ligne téléphonique permettant de solliciter du secours à tout moment.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS a participé au financement de 1 279 repas ou goûters des aînés pour un montant total de 8 953 euros.

NOUVEAUX LOCAUX

Les services « portage de repas » et « petit jardinage et petit bricolage » ont déménagé dans le nouveau local technique à proximité de la Maison de l'Enfance.

Ce bâtiment abrite également le matériel prêté aux communes ainsi que les archives administratives de l'ensemble de la collectivité.



Les aides à domicile ont été équipées de kit de prévention afin de faciliter leur travail au domicile des usagers



Les services « portage de repas » et « petit jardinage et bricolage » disposent désormais d'un nouveau local

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

BÉNÉFICIAIRE	ACTION	MONTANT VOTÉ
COMMUNE DE GRENADE SUR L'ADOUR	« Des images, des mots, des sons » (Médiathèque)	2 000 €
COMMUNE DE BORDÈRES ET LAMENSANS	Fête mondiale du jeu	1 733 €
	Bordères en Scène (Ludo-médiathèque)	1 494 €
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS	Festival Sens Dessous	2 000 €
ASSOCIATION CANTONALE DES COMICES AGRICOLES	Comice Agricole	2 000 €
COMITÉ DES FÊTES DE CASTANDET	Fête de la Musique	1 000 €
ASSOCIATION LA GRANGE À LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN	Festival du Conte	1 279 €
TOTAL		10 506 €

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

De nombreuses animations orchestrées par le service Tourisme, culture et patrimoine, sont organisées tout au long de l'année. L'Office de Tourisme intercommunal propose notamment un cycle d'expositions d'œuvres d'artistes locaux agrémentés d'ateliers pratiques ouverts au grand public.

La nouveauté de cette année 2016 est l'implication de la Communauté de Communes dans l'action départementale « Itinéraires » initiée par les bibliothèques et médiathèques

du territoire. Un spectacle promouvant la lecture est ainsi organisé sur chaque site du réseau lecture du Pays Grenadois.

À noter également, la proposition d'un spectacle professionnel intitulé « Quand Mozart rencontre le Hip-Hop » le 30 septembre à Le Vignau.

Véritable temps fort de cette saison culturelle, cette représentation de la compagnie Métamorphoz était un mariage parfait entre musique classique et danse urbaine.

Les élèves d'école primaire ont eux aussi été associés à la programmation culturelle 2016. Les enfants de l'école de Le Vignau ont ainsi réalisé une prestation musicale lors du festival Chantons sous les Pins et 220 enfants du territoire inscrits aux TAP ont été invités à une séance privée de la compagnie Métamorphoz le 30 septembre.

L'école de musique a également participé à cette programmation culturelle 2016.

La manifestation « Itinéraires en Pays Grenadois » organisée fin octobre a enregistré 230 participants. Une lecture musicale était proposée à Grenade sur l'Adour par la Compagnie de la Moisson



Le spectacle professionnel « Quand Mozart rencontre le hip-hop » a réuni plus de 500 spectateurs (scolaires compris) le 30 septembre 2016

ANIMATIONS NATURE

11 animations « Nature » ont été proposées en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Seignanx Adour, les gardes nature du Conseil Départemental ainsi que l'Institution Adour.

Depuis novembre 2013, la Communauté de Communes est liée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour par une convention visant à effectuer une recherche sur le thème « Analyse

et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois ».

Courant 2016, une présentation de l'avancée des travaux a été réalisée sous forme de 4 conférences ouvertes.

La clôture de ce partenariat se fera le vendredi 3 février 2017 à Saint-Maurice sur l'Adour où un colloque sera organisé sur la journée. Un livre retracera également les études menées durant ces années.

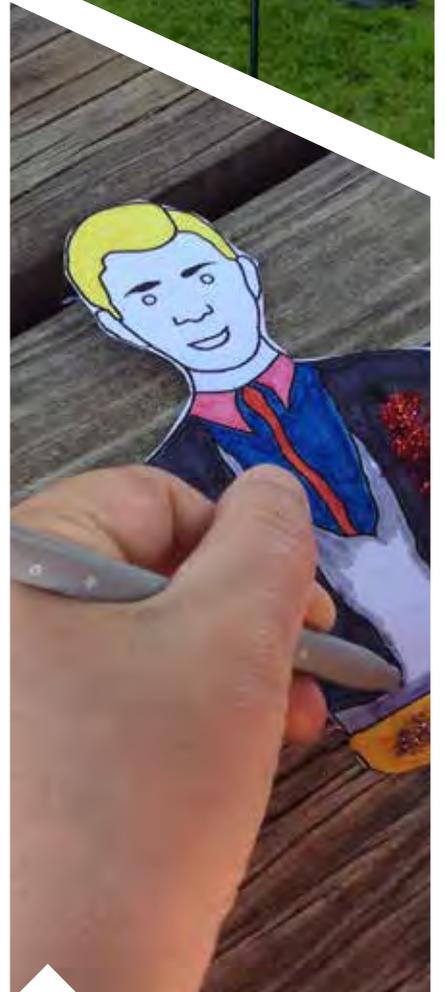
509 personnes se sont donné rendez-vous tout au long de l'année sur les animations nature proposées par le service Tourisme, Culture et Patrimoine



MUSÉE DE LA COURSE LANDAISE À BASCONS

L'animation du Musée de la Course Landaise s'effectue tout au long de l'année par des ateliers durant les vacances, la participation aux Journées du Patrimoine, l'organisation de la Fête de la Chapelle et du Musée de la Course Landaise en partenariat avec la commune de Bascons et la mise en place d'un concours photo annuel.

La Communauté de Communes est également signataire d'une convention pour l'animation sur le projet pédagogique départemental « Langue et Culture Régionales » qui a regroupé 688 élèves avec un retour lors de la Fête de l'Ascension.



Le Musée de la Course Landaise propose, chaque été, des ateliers ludiques et gratuits pour petits et grands

607

VISITEURS SUR LE SITE DE LA COURSE LANDAISE

7

ANIMATIONS ORGANISÉES DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

688

SCOLAIRES IMPLIQUÉS DANS LE PROGRAMME « LANGUE ET CULTURE RÉGIONALES »

OFFICE DE TOURISME

CLASSEMENT ET LABELS

Le classement de l'Office de Tourisme en catégorie II a été obtenu le 27 septembre 2016 et justifié par l'enrichissement des prestations proposées ainsi que la professionnalisation continue du personnel.

Un travail important est par ailleurs en cours au sein du service afin d'obtenir

le label « Démarche Qualité » puis, dans un second temps, le label « Handitourisme ».

TAXE DE SÉJOUR

Au 1^{er} janvier 2017, la taxe de séjour sera instaurée. Elle découle d'une obligation du classement en catégorie II et du label « Démarche Qualité ». Elle permettra de mieux répertorier

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

Contes, maquillage artistique, balades à poney et bien d'autres animations gratuites ont animé le marché de producteurs « spécial Noël »



le nombre de nuitées sur la destination Pays Grenadois.

LANDES INTÉRIEURES

Le regroupement de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois avec ceux du Marsan et d'Adour Chalosse a permis de répondre à un appel à projet national intitulé « SPÔTT » (Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux). Ce dernier, destiné aux territoires ne possédant pas de « marque touristique » forte, permet de bénéficier d'un appui en ingénierie.

Ces trois territoires entendent par ce biais exister de manière complé-

mentaire aux « Landes de la côte » en mettant en place une série d'actions axées autour de la professionnalisation des services et de la mise en place d'une synergie commune.

Les Offices de Tourisme vont ainsi devoir s'harmoniser et se moderniser.

ANIMATIONS TOURISTIQUES

La fréquentation de l'Office de Tourisme est en hausse de 16 % et les animations menées tout au long de l'année permettent de conserver et d'améliorer cette dynamique.

4 191

VISITEURS EN 2016

9

ANIMATIONS ESTIVALES
ORGANISÉES

1

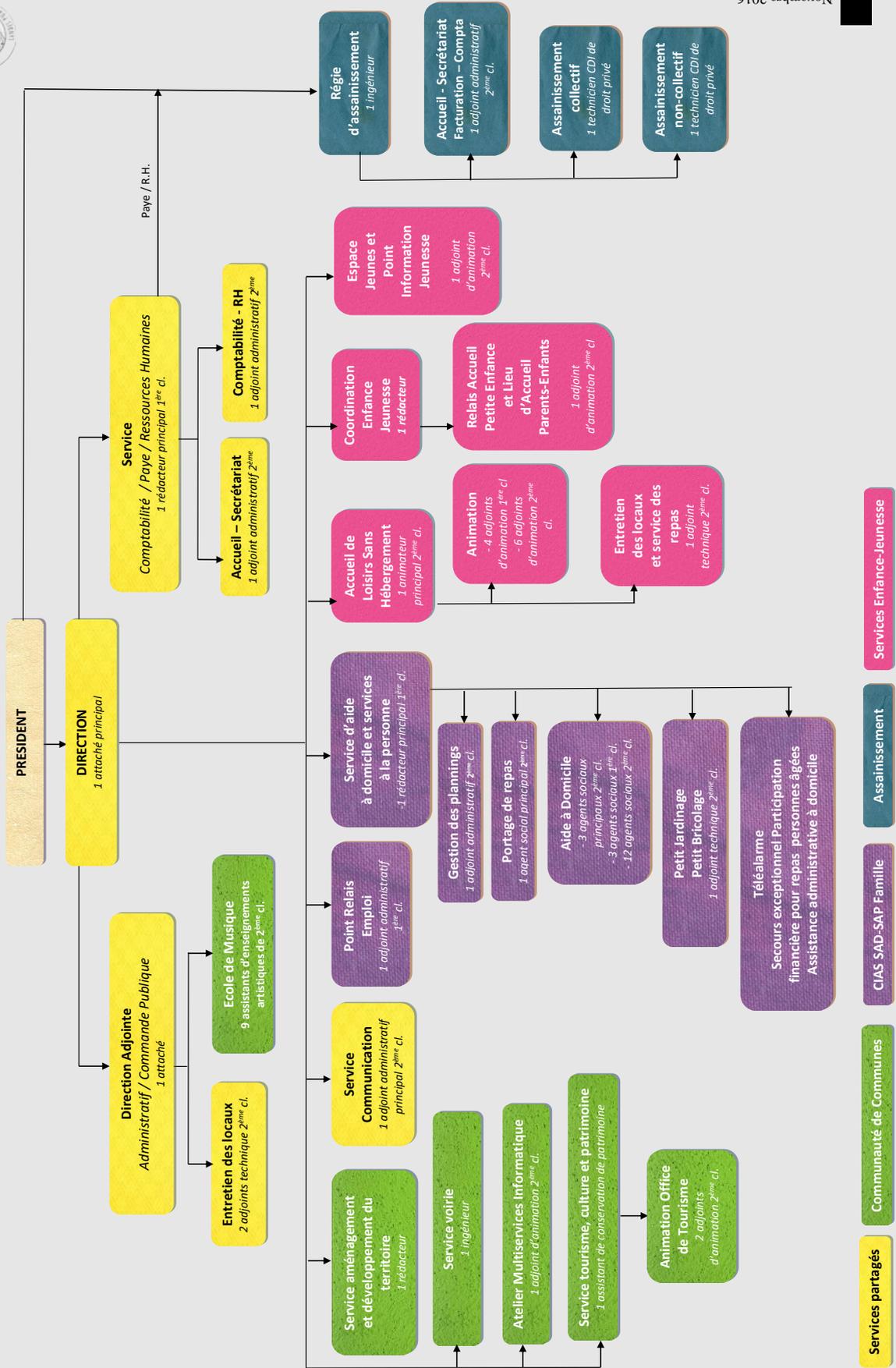
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
SPÉCIAL NOËL

L'été a été ponctué de nombreuses animations gratuites dont la journée Tourisme en Espace Rural ou encore la visite de la Bastide grenadoise



ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS

ID : 040-24000624-20161127-2016_116-DE
 Envoyé en préfecture le 25/11/2016
 Reçu en préfecture le 25/11/2016
 Publié sur www.les2511.com le 25/11/2016



Novembre 2016

- Services partagés
- Communauté de Communes
- CIA S-AD-SAP-Famille
- Assainissement
- Services Enfance-Jeunesse

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 684 538,76	G	5 318 977,56
	Section d'investissement	B	2 304 151,92	H	437 159,71
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	2 294 113,45
	Report en section d'investissement (001)	D		J	7 174 925,05
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 988 690,68	= G+H+I+J	15 225 175,77
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	727 962,39	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	727 962,39	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 684 538,76	= G+I+K	7 613 091,01
	Section d'investissement	= B+D+F	3 032 114,31	= H+J+L	7 612 084,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 716 653,07	= G+H+I+J+K+L	15 225 175,77

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
20085	AMENAGEMENT BUREAUX COMMUNAU	3 842,39	
20087	FONDS DE CONCOURS	150 000,00	
20112	MAISON COMMUNAUTAIRE DES SERVI	80 000,00	
20122	LOCAL TECHNIQUE	14 000,00	
20133	PLUI	64 000,00	
20134	SIGNALETIQUE TOURISTIQUE	23 000,00	
20153	ETUDE PROJET DE SANTE	18 120,00	
20161	VOIRIE 2016	350 000,00	
20163	ETUDE SCENOGRAPHIQUE MCL	25 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2016 CIAS DU PAYS GRENADOIS
CA 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 665 015,50	G 648 792,55
	Section d'investissement	B	H 9 824,41
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 25 092,80
	Report en section d'investissement (001)	D	J 43 827,10
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 665 015,50	= G+H+I+J 727 536,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 18 000,00	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 18 000,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 665 015,50	= G+I+K 673 885,35
	Section d'investissement	= B+D+F 18 000,00	= H+J+L 53 651,51
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 683 015,50	= G+H+I+J+K+L 727 536,86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 18 000,00	L
20152	ACQUISITION MAT. DE BUREAU ET INF	15 000,00	
20154	ACQUISITION DE MATERIEL DIVERS	3 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 71 237,49	G 58 422,66
	Section d'investissement	B 660,00	H 131,95
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 20 469,38
	Report en section d'investissement (001)	D	J 738,17
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 71 897,49	= G+H+I+J 79 762,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 71 237,49	= G+I+K 78 892,04
	Section d'investissement	= B+D+F 660,00	= H+J+L 870,12
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 71 897,49	= G+H+I+J+K+L 79 762,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2016 ZA GUILLAUMET
CA 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 305 042,90	G	1 303 801,12
	Section d'investissement	B	1 303 326,60	H	1 298 312,60
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	110 719,19
	Report en section d'investissement (001)	D		J	114 518,81
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 608 369,50	= G+H+I+J	2 827 351,72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 305 042,90	= G+I+K	1 414 520,31
	Section d'investissement	= B+D+F	1 303 326,60	= H+J+L	1 412 831,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		2 608 369,50	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 55,00	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 18 703,80
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 55,00	= G+H+I+J 18 703,80
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 55,00	= G+I+K 18 703,80
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 55,00	= G+H+I+J+K+L 18 703,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2016 ZA DU TREMA
CA 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 131 842,91	G 131 821,91
	Section d'investissement	B 131 821,91	H 131 821,91
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 4 998,00
	Report en section d'investissement (001)	D	J 68 178,09
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 263 664,82	= G+H+I+J 336 819,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 131 842,91	= G+I+K 136 819,91
	Section d'investissement	= B+D+F 131 821,91	= H+J+L 200 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 263 664,82	= G+H+I+J+K+L 336 819,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAUDOIS

14, place des Tilleuls

40270 Grenade sur l'Adour

Tél. : 05 58 45 44 42 / Fax : 05 58 45 88 77

Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr

WWW.CC-PAYSGRENAUDOIS.FR